
REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

U13, U15, U18 MASCULIN ET FEMININ

ET U21 MASCULIN

Article 1 :

La Ligue Ile de France organise un championnat U13 masculin et féminin, U15 masculin et féminin, U18 masculin et féminin et U21 masculin en deux divisions : **Division 2** et **Division 3** puis la création d'une **Division 1** et d'une **Division 4** en phase deux.

Article 2 : Associations sportives invitées pour la saison en cours

Division 2 :

- Les six équipes de la **Division 1** de la saison précédente.
- Les équipes classées de la première à la quatrième place de la **Division 2** de la saison précédente.
- Les équipes vainqueurs des barrages entre les cinquième, sixième de la **Division 2** et les finalistes de la **Division 3** de la saison précédente.

Soit 12 équipes.

Division 3 :

- Les équipes perdantes des barrages entre les cinquième, sixième de la **Division 2** et les finalistes de la **Division 3** de la saison précédente.
- Les équipes finalistes du trophée CATOR (pour les féminines) et RAT (pour les masculins) de la saison précédente dans la catégorie inférieure sauf en U13 où les deuxièmes de chaque poule de **Division 3** sont invitées de nouveau.
- Les comités départementaux doivent fournir une équipe pour chaque catégorie à la région.

Soit 12 équipes

Article 3 : Système de l'épreuve

Le championnat est constitué en 3 phases

Phase 1 :

Division 2 :

Les 12 associations sportives sont groupées en deux poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6

Division 3 :

Les 12 associations sportives sont groupées en deux poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

1	1
2	2
CD	CD
CD	CD
CD	CD
CD	CD

Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées à la fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf accord de la commission régionale sportive.

Phase 2 :

Constitution des divisions

A la fin de la phase 1, il y a recomposition des **Division 2** et **Division 3** et création de la **Division 1** et de la **Division 4**.

Division 1 : 6 équipes

- Les trois premiers de chaque poule de la **Division 2** accèdent en **Division 1**.

Division 2 : 6 équipes

- Les équipes classées quatrième de chaque poule de la première phase **Division 2** restent en **Division 2**.
- Les équipes classées première et deuxième de chaque poule de la première phase **Division 3** montent en **Division 2**.

Division 1

1 D2	4 D2
2 D2	4 D2
3 D2	1 D3
1 D2	1 D3
2 D2	2 D3
3 D2	2 D3

Division 2

Division 3

Division 3 : 12 équipes en deux poules de 6.

- Les équipes classées cinquième et sixième de chaque poule de la première phase **Division 2** descendent en **Division 3**.
- Les équipes classées entre la troisième et la quatrième place de chaque poule de la première phase **Division 3** restent en **Division 3**.
- Les 4 équipes vainqueurs des rencontres opposant les équipes départementales montées à Noël (voir ci-dessous).

5 D2	5 D2
6 D2	6 D2
3 D3	3 D3
4 D3	4 D3
Dept	Dept
Dept	Dept

Division 4 : 8 équipes en 2 poules de 4

Afin de constituer la **Division 4** régionale, chaque département de l'IDF propose une équipe par catégorie avant le premier weekend des vacances de fin d'année, à la commission sportive régionale.

Cette équipe doit être **la première du plus haut niveau départemental de la catégorie concernée** U13 (M et F), U15 (M et F), U18 (M et F) et U21M.

Aucune autre équipe ne pourra être proposée à la commission sportive régionale.

Si un département ne propose pas d'équipe, elle ne pourra être remplacée ni par une autre équipe du département concerné, ni par une autre équipe d'un autre département.

Lors du premier weekend des vacances de fin d'année, une confrontation sur une rencontre unique est organisée entre les 8 équipes départementales pour chacune des catégories. Un tirage au sort intégral est effectué pour déterminer les confrontations. Les quatre vainqueurs accèdent à la **Division 3** régionale en phase 2 (voir ci-dessus). Les quatre perdants accèdent à la **Division 4** régionale à partir du mois de janvier de la saison en cours.

Division 4

- Les équipes classées entre la cinquième et sixième place de chaque poule de la première phase **Division 3** descendent en **Division 4**.
- Les 4 équipes perdantes des rencontres opposant les équipes départementales montées à Noël accèdent à la **Division 4**.

5 D3	5 D3
6 D3	6 D3
Dept	Dept
Dept	Dept

Déroulement

Les rencontres se déroulent en match aller / retour

A l'issue des matches retour,

- Le premier de la **Division 1** est déclaré vainqueur **Division 1**.
- Le premier de la **Division 2** est déclaré vainqueur **Division 2**.
- Détermination du vainqueur de la **Division 3** :

Rencontre entre le premier de la poule A et le premier de la poule B du championnat **Division 3**.

Le match se fera sur le terrain du premier choisi par un tirage au sort effectué par la commission sportive régionale.

Phase 3 :

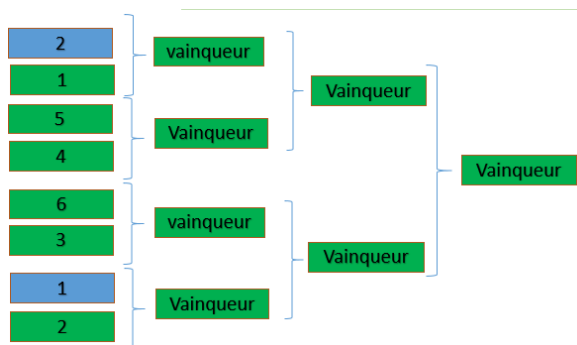
Détermination du CHAMPION D'ILE DE FRANCE :

Afin de déclarer le CHAMPION REGIONAL D'ILE DE FRANCE, un système de PLAYOFFS se met en place.

Quart de finales entre les six équipes de la **Division 1** et les équipes classées première et deuxième du championnat de la **Division 2** seconde phase. Ces matchs se dérouleront en aller-retour avec la rencontre aller chez l'équipe la moins bien classée à l'issue de la deuxième phase (avec résultat au point-avantage) sur deux weekends imposés par les calendriers de la Ligue.

En cas d'égalité au point-avantage à la fin de la rencontre retour, autant de prolongations de 5mns ou 3 minutes en U13 nécessaires devront être jouées afin de départager les deux équipes.

Les demi-finales et finale se dérouleront sur le même week-end lors des FINALES REGIONALES JEUNES. Le vainqueur de la finale des play-offs est nommé CHAMPION D'ILE DE FRANCE.

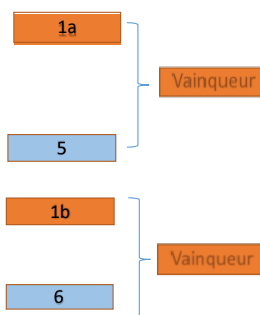


ATTENTION. LE FORFAIT D'UNE EQUIPE EN PLAYOFFS ENTRAINE LA RETROGRADATION DE CE CLUB EN **DIVISION 3**.

Montées / descentes de **Division 2** et **Division 3**

Afin de déterminer les montées en **Division 2**, deux barrages seront organisés entre le cinquième et sixième de la **Division 2** et les premiers de chaque poule de **Division 3**.

Les rencontres ont lieu chez les équipes de **Division 3**, et l'équipe 1a et 1b sont déterminées selon le Ranking, soit le 5ème de **Division 2** rencontre le second de **Division 3** au Ranking et le 6ème de **Division 2** rencontre le premier de **Division 3** au Ranking (image non contractuelle) :



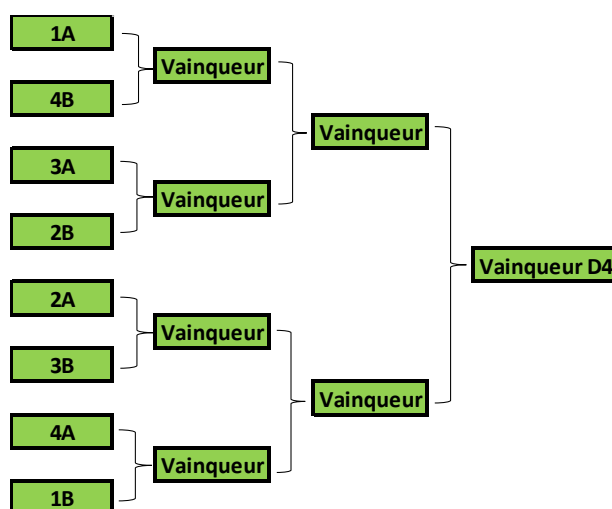
Les vainqueurs de ces deux matches seront invités à participer à la **Division 2**.

Les deux perdants seront invités à participer à la **Division 3** la saison suivante.

Division 4 régionale

Pour désigner le vainqueur de la Division 4, des play-offs seront organisés à partir des quarts de finale disputés en matchs aller-retour, suivis de demi-finales et d'une finale jouées en match unique.

Le vainqueur des play-offs de la Division 4 est déclaré vainqueur **Division 4**.



Cas particulier des catégories U13 M/F, U15 M/F et U18M

À l'issue de ce championnat, les équipes demi-finalistes des play-offs de la **Division 4** régionale participeront à un premier tour du Trophée Cator et Rat avec les équipes ayant terminées de la 3ème à la 6ème place des poules A et B de la **Division 3** régionale phase 2. L'équipe la mieux classée au ranking est déclarée équipe recevant.

Article 4 : Invitations à participer au championnat régional jeune (prochaine saison)

Composition de la **Division 2** :

- Les six équipes de la **Division 1**.
- Les équipes classées de la première à la quatrième place de la **Division 2** (phase 2).
- Les deux équipes vainqueurs des rencontres entre les deux finalistes de **Division 3** et les équipes classées cinquième et sixième de la **Division 2** montent en **Division 2** pour la saison suivante.

Division 2

1 D1	2 D1
4 D1	3 D1
5 D1	6 D1
2 D2	1 D2
3 D2	4 D2
Vainqueur Barrage	Vainqueur Barrage

Composition de la **Division 3** :

- Les perdants des matches de barrage.
- Les finalistes du trophée CATOR ou RAT de la catégorie N-1.
Les U13 qualifiants pour Les U15, les U15 pour les U18 et les U18M pour les U21M
- **ATTENTION IL N'Y AURA PAS D'EQUIPE QUALIFIEE en U13 par le biais des trophées RAT ou CATOR. Les équipes en U13 classées deuxième des poules de PROMO joueront en **Division 3**.**
- Toutes les autres équipes de la **Division 3** retournent dans leur département.

Division 3

Perdant Barrage	Perdant Barrage
Rat/Cator ou 2 D3 (U13)	Rat/Cator ou 2 D3 (U13)
CD	CD
CD	CD
CD	CD
CD	CD

Toutes les autres équipes de la **Division 4** retournent dans leur département respectif.

Article 5 : Rencontre

Horaire officiel :

U13 : Samedi 14h00, U15 : Samedi 16h00

U18 : Dimanche 13h15, U21M : Dimanche à 11h00

Dérogations possibles : le samedi entre 14h00 et 18h00 et le dimanche entre 9h00 et 17h30

Temps de jeu : 4 x 10' / Intervalle entre les quart-temps de 2' et mi-temps de 10' / Prolongation : 5'

Ballon :

U13F : taille 6	U13M : taille 6
U15F : taille 6	U15M : taille 7
U18F : taille 6	U18M : taille 7
	U21M : taille 7

Feuille de marque : E-Marque obligatoire

Salle : Obligatoirement homologué par la FFBB

Ligne à 3 points : 6,75m (ligne pleine) pour toutes les catégories

Toucher la balle en zone arrière : U13, U15, U18 : non, U21M oui

Joueurs autorisés à jouer :

Type de Licence	OC	1C-1CAST	2C - 2CAST	OCT	OCAST	OCASTCTC
Nb maximum	10	5*	5*	5*	5*	7

* Les socles O, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement détenir une extension compétition « C ».

Les licences 1C, 2C, OCT et OCAST (hors CTC) ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra pas, en tout état de cause dépasser le nombre de cinq.

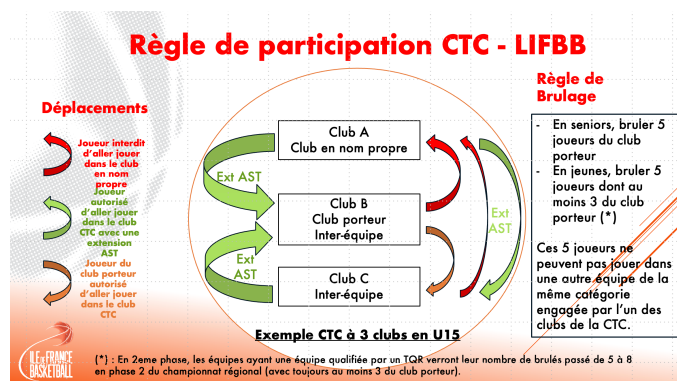
Joueurs brûlés

Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat une liste de 5 joueurs brûlés qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve.

Les joueurs non brûlés d'une équipe championnat de France peuvent seulement participer aux rencontres disputées par l'équipe, évoluant dans la même catégorie de championnat, de niveau immédiatement inférieur.

Concernant les équipes provenant des TQR, ayant une équipe de la même catégorie évoluant en Division 2 et/ou en Division 1 et/ou en Championnat de France, les listes de brûlage de ces équipes-là, passeront à 8 joueurs brûlés (5 habituellement) en seconde phase du championnat régional.

Dans le cas d'une CTC, voir le schéma ci-dessous



Si deux équipes évoluent au même niveau, une liste de personnalisation pour chaque équipe sera demandée avant la première journée de championnat **(aucun joueur ne pourra jouer dans les deux équipes)**, (voir article 3.11 des règlements généraux de la Ligue).

Désignations

Division 1 et Division 2 : arbitres désignés par le CRO : réglés par la caisse de péréquation régionale

Division 3 : 2 arbitres désignés par la CDO du club recevant : réglés par la caisse de péréquation régionale

Division 4 : 2 arbitres désignés par la CDO du club recevant : réglés par la caisse de péréquation régionale

Article 6 : Obligations

Statut de du technicien

Voir le Statut du Technicien Championnats Régionaux Jeunes

Obligation CTC

3 joueurs au moins du club porteur inscrits sur la feuille de marque et présents.

Pour information : Il y aura donc un maximum de 7 joueurs ASTCTC sur la feuille de marque.

Obligations sportives

Néant

Pacte #Tousengagés : Se conformer aux règlements FFBB